



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1117

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

17 MAI 2019

1. INFOS L.C.V.L.H.B.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU CENTRE AURA LIEU LE SAMEDI 25 MAI 2019 à NOUAN-LE-FUZELIER (41)

LICENCES EVENEMENTIELLES

ATTENTION, il ne vous reste que peu de temps pour enregistrer vos licences événementielles

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

AMENDES POUR RETARD DANS L'EXPORT DE LA FEUILLE DE MATCH

WEEK-END DU 4/5 MAI 2019

Conformément à l'Article 9B du Règlement Général des Championnats de la L.C.H.B., une pénalité de :

Sanction : * feuille de match électronique non exportée avant minuit pour les rencontres programmées le samedi et avant 20 heures pour les rencontres programmées le dimanche : Amende de **10 Euros**.

* exportée au delà du 3ème jour ouvrable suivant la rencontre : Amende de **30 Euros**.

| Championnat | Match | Affiliation | Club | Total |
|--|--|-------------|------------------|-------|
| PNM | SAINT CYR HB 2 - USM SARAN 2 | 37037 | SAINT CYR HB | 10€ |
| T-18M 2 ^e Ph Niv. 1 Honne P Basse | ST PRYVE OLIVET - HC BLAISOIS 1 | 45047 | ST PRYVE OLIVET | 10€ |
| T-18M 2 ^e Phase Niv. 2 1 ^{ere} Div. P2 | HC BLAISOIS 2 - AC ISSOUDUN | 41024 | HC BLAISOIS | 10€ |
| T-18M 2 ^e Phase Niv. 2 2 ^{eme} Div. P1 | AS PAYS DE RACAN - ST AVERTIN S | 37028 | AS PAYS DE RACAN | 10€ |
| T-18M 2 ^e Phase Niv. 2 2 ^{eme} Div. P3 | PITHIVIERS/MALESHERBES - TOURY/VOVES/ORGES | 45013 | HBC PITHIVIERS | 10€ |
| T-15F 2 ^e Phase Niv. 2 1 ^e Div. P1 | CVERNOUILLET - EPERNON/NOGENT LE ROI | 28007 | CO VERNOUILLET | 10€ |

AMENDE POUR RUBRIQUE MANQUANTE OU ERRONEE SUR FEUILLE DE MATCH

RESPONSABLE DE SALLE - SECRETAIRE - CHRONOMETREUR

WEEK-END DU 4/5 MAI 2019

Conformément à l'article 8D du Règlement Général des Championnats de la L.C.V.L.H.B., une pénalité de :

Amende par rubrique manquante ou erronée : **10,00 €**

| Championnat | Responsable de salle | Secrétaire/Chronométrateur | Affiliation | Club | Total |
|------------------------------|----------------------|----------------------------|-------------|----------------|-------|
| Prénational Masculin | | X | 45039 | ESCALE ORLEANS | 10€ |
| PNF - 2 ^{eme} Phase | | X | 41007 | US SELLOISE | 10€ |

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS MASCULINS ET FEMININS

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS MASCULINS

Les qualifications pour le championnat de France Moins de 18 Ans Masculins doivent se dérouler les week-ends du **1er/2 Juin et 8/9 Juin 19 (selon le nombre d'équipes engagées)**.

Pour 2019-2020, la Ligue de Centre Val de Loire dispose de **3 places. 2 places attribuées d'office pour les équipes de Mainvilliers-Chartres HB et Saran/US Orléans qualifiées au vu des résultats de la saison 18/19** et 1 place supplémentaire suite aux qualifications qui se dérouleront sur 1 ou 2 date(s) en fonction du nombre d'équipes engagées. Si l'une ou les 2 qualifiées se retire(nt), la place libérée ou les places libérées sera (seront) mise(s) au barrage (selon le classement).

Peuvent participer aux qualifications : **Saint Cyr HB** (équipe reléguée du National), les 3 premières équipes Moins de 18 Ans Excellence au 16/05/19, ⇒ 1^{er}/ **Tours Métropole-Pôle Sud**, ⇒ 2^{eme}/ **Dreux AC**, 3^{eme}/ *US Orléans ou **E. Vierzon** ou *Mainvilliers-Chartres HB et les 2 premières équipes Moins de 16 Ans Excellence au 16/05/19, ⇒ 1^{er}/ **Bléré Val de Cher**, ⇒ 2^{eme}/ *Mainvilliers-Chartres HB ou *USM Saran, (*équipes déjà retenues).

Notas :

* Votre participation au tournoi qualificatif est subordonnée à votre classement final dans votre championnat territorial ou régional -18 ou -16.

* Pour les équipes en entente au cours de la saison 18/19, la démarche de convention doit être initiée conformément aux dispositions réglementaires pour la saison 19/20, sinon seule l'équipe principale porteuse de la convention pourra participer au tournoi qualificatif.

Qualifications réservées à des joueurs de moins de 18 ans (nés en 02/03/04)

Le vainqueur de la qualification accèdera au championnat National 2019/2020, (les suivants seront placés dans l'ordre sur la liste supplémentaire en attente de la formule).

les clubs qui souhaitent participer doivent en **faire la demande**.

Nous vous demandons donc de bien vouloir compléter et retourner le coupon réponse joint pour le **20 Mai 2019 impérativement à l'adresse mail suivante : patricia.liguecentre@orange.fr**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS FEMININS
(identique à la saison 18/19)**

CHAMPIONNAT OUVERT À TOUS LES CLUBS

Pour participer à cette compétition nationale il vous suffit d'envoyer un mail au secrétariat C.O.C. patricia.liguecentre@orange.fr avant le 10 JUIN 2019 afin d'enregistrer votre engagement.

~~~~~

**FINALITES JEUNES FEMININES**

**Finalité -13 ans Féminin : Samedi 1er Juin 2019  
Bourges (Gymnase des Merlattes)**

**1/ Finalité -13 ans interdépartementale :**

Formule à 6 équipes : 2 poule de 3 équipes puis finalité : demi-finale puis match place 5/6 ; place 3/4 et Finale  
Match en 2\*10 minutes - 1TTO par équipe par match

Déroulement :

| Horaire | Match                                                     |
|---------|-----------------------------------------------------------|
| 10H30   | 1er match Poule A : Représentant 18 – Représentant du 45  |
| 11H00   | 1er match Poule B : Représentant 37 – Représentant 36     |
| 11H30   | 2ème match Poule A : Représentant 18 – Représentant du 41 |
| 12H00   | 2ème match Poule B : Représentant 36 – Représentant 28    |
| 12H30   | 3ème match Poule A : Représentant 41 – Représentant du 45 |
| 13H00   | 3ème match Poule B : Représentant 37 – Représentant 28    |
| 13H30   | 1ère demi-finale : 1er Poule A contre 2ème Poule B        |
| 14H00   | 2ème demi-finale : 1er Poule B contre 2ème Poule A        |
| 14H30   | Match Place 5/6                                           |
| 15H00   | Match Place 3/4                                           |
| 15H30   | Match Place 1/2                                           |

\*\*\*\*\*

**Finalité -18 ans Féminin : Samedi 1er Juin 2019  
Bourges (Gymnase des Merlattes)**

**1/ Finalité -18 ans 2<sup>ème</sup> division territoriale :**

16H30 : 1 match sec avec la première de chaque poule (1 et 2) : match sec 2\*30 minutes  
Match entre ??? - ???

**2/ Finalité -18 ans 1<sup>ère</sup> division territoriale :**

18H30 : 1 match sec avec la première de chaque poule (1 et 2) : match sec 2\*30 minutes  
Match entre ??? - ???

\*\*\*\*\*

**Finalité -15 ans Féminin 1<sup>ère</sup> division  
Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2019 – SELLES SUR CHER**

**1/ Finalité -15 ans territoriale 1<sup>ère</sup> division :**

Rencontres avec les premières de chaque poule (1, 2, 3 et 4) :

- Formule 4 matchs : 1/2 Finale ; petite finale et Finale
- Match en 2\*18 minutes / 2TTO par équipe par match

| Horaires | Rencontres                                                                                     |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14H00    | 1 <sup>ère</sup> 1/2 Finale : 1 <sup>er</sup> Poule 1 contre 1 <sup>er</sup> Poule 2           |
| 15H00    | 2 <sup>ème</sup> 1/2 Finale : 1 <sup>er</sup> Poule 3 contre 1 <sup>er</sup> Poule 4           |
| 16H00    | Petite finale : Perdant 1 <sup>ère</sup> 1/2 Finale contre Perdant 2 <sup>ème</sup> 1/2 Finale |
| 17H00    | Finale : Gagnant 1 <sup>ère</sup> 1/2 Finale contre Gagnant 2 <sup>ème</sup> 1/2 Finale        |

\*\*\*\*\*

**Finalité -15 ans Féminin 2<sup>ème</sup> division  
Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2019 – ST MAURE DE TOURAINE**

\*\*\*\*\*

## 1/ Finalité -15 ans territoriale 2<sup>ème</sup> division :

Rencontres avec les premières de chaque poule (1, 2, 3 et 4) :

- Formule 4 matchs : ½ Finale ; petite finale et Finale
- Match en 2\*18 minutes / 2TTO par équipe par match

| Horaires | Rencontres                                                                                 |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14H00    | 1 <sup>ère</sup> ½ Finale : 1 <sup>er</sup> Poule 1 contre 1 <sup>er</sup> Poule 2         |
| 15H00    | 2 <sup>ème</sup> ½ Finale : 1 <sup>er</sup> Poule 3 contre 1 <sup>er</sup> Poule 4         |
| 16H00    | Petite finale : Perdant 1 <sup>ère</sup> ½ Finale contre Perdant 2 <sup>ème</sup> ½ Finale |
| 17H00    | Finale : Gagnant 1 <sup>ère</sup> ½ Finale contre Gagnant 2 <sup>ème</sup> ½ Finale        |

## FINALE REGIONALE MOINS DE 12 ANS MASCULINS

Veuillez trouver ci-dessous le déroulement de la Finale Régionale Moins de 12 Moins Ans Masculins :

↳ Gymnase des Onze Arpents – Avenue du Général De Gaulle– 37550 ST AVERTIN

Contact : Yves CIBERT ☎ : 06 70 75 95 41

↳ Accueil des équipes à partir de 13 H 30

**FINALE MOINS DE 12 ANS MASCULINS : ► ST AVERTIN S –CHAMBRAY THB –AST CHATEAUNEUF**

Déroulement du tournoi: En accord avec le règlement général des compétitions de la FFHB, §3.4.3 Tournoi à 3 clubs (1, 2, 3)

14 H 30 : le recevant contre le plus proche (1 contre 3),

15 H 30 : le plus éloigné (2) contre le perdant du 1<sup>er</sup> match,

16 H 30: le plus éloigné (2) contre le vainqueur du 1<sup>er</sup> match.

En cas de match nul à l'issue du premier match, le club participant au deuxième match est déterminé par tirage au sort effectué par les arbitres immédiatement après la rencontre

Durée des rencontres ↳ 3 X 9 mn (voir règles aménagées)

Règles sportives : A l'issue des rencontres un classement est établi, (3 pts match gagné, 2 pts match nul, 1pt défaite).

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue d'une compétition dans une même poule et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1, Si plus de deux équipes demeurent encore à égalité après application de ce critère alors la dernière de ces équipes est évacuée et les autres équipes concernées restant à égalité sont départagées par la seule différence de buts dans les rencontres les ayant opposées. Cette opération est réitérée autant que nécessaire pour départager l'ensemble des équipes à égalité après application de l'alinéa 1,
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2 et 3,
- 4) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la poule,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule

## CLASSEMENTS

### T-18F 2<sup>ème</sup> PHASE NIV 1 EXCELLENCE

|                      |    |    |               |
|----------------------|----|----|---------------|
| DREUX AC             | 21 | 26 | USM MONTARGIS |
| BLERE VAL DE CHER    | 30 | 29 | CHAMBRAY THB  |
| AC ISSOUDUN/AMBRAULT |    |    |               |
| CJF FLEURY LOIRET    | 35 | 28 | VAL D'OR      |

|                        | PTS | J  | G  | N | P | Fft/Pén. | BP  | BC  | G.A  |
|------------------------|-----|----|----|---|---|----------|-----|-----|------|
| 1 USM MONTARGIS        | 33  | 11 | 11 | 0 | 0 |          | 404 | 232 | +172 |
| 2 BLERE VAL DE CHER    | 26  | 12 | 7  | 0 | 5 |          | 393 | 395 | -2   |
| 3 DREUX AC             | 23  | 11 | 5  | 2 | 4 |          | 351 | 312 | +39  |
| 4 CJF FLEURY LOIRET    | 22  | 11 | 5  | 1 | 5 |          | 344 | 365 | -21  |
| 5 CHAMBRAY THB         | 19  | 11 | 3  | 2 | 6 |          | 355 | 383 | -28  |
| 6 VAL D'OR             | 17  | 11 | 3  | 0 | 8 |          | 266 | 396 | -130 |
| 7 AC ISSOUDUN/AMBRAULT | 16  | 11 | 2  | 1 | 8 |          | 276 | 306 | -30  |



### T-15F 2<sup>ème</sup> PHASE NIV 1 HONNEUR

|                     |    |    |                      |
|---------------------|----|----|----------------------|
| HBC GIEN LOIRET     | 42 | 31 | BLERE VAL DE CHER    |
| AST CHATEAUNEUF 1   | 37 | 30 | BOURGES HB 18 1      |
| US VENDOME          | 43 | 16 | AC ROMORANTIN 1      |
| US JOUE LES TOURS 1 | 40 | 19 | AC ISSOUDUN/AMBRAULT |

|                        | PTS | J  | G  | N | P  | Fft/Pén. | BP  | BC  | G.A  |
|------------------------|-----|----|----|---|----|----------|-----|-----|------|
| 1 AST CHATEAUNEUF 1    | 39  | 13 | 13 | 0 | 0  |          | 463 | 311 | +152 |
| 2 HBC GIEN LOIRET      | 33  | 13 | 10 | 0 | 3  |          | 536 | 446 | +90  |
| 3 BLERE VAL DE CHER    | 29  | 13 | 8  | 0 | 5  |          | 415 | 381 | +34  |
| 4 BOURGES HB 18 1      | 27  | 13 | 7  | 0 | 6  |          | 442 | 400 | +42  |
| 5 US VENDOME           | 27  | 13 | 7  | 0 | 6  |          | 408 | 366 | +42  |
| 6 US JOUE LES TOURS 1  | 23  | 13 | 5  | 0 | 8  |          | 363 | 364 | -1   |
| 7 ROMORANTIN 1         | 17  | 13 | 2  | 0 | 11 |          | 304 | 467 | -163 |
| 8 AC ISSOUDUN/AMBRAULT | 12  | 13 | 0  | 0 | 13 | 1        | 259 | 455 | -196 |

## DOSSIER DEMANDE DE REPECHAGE

## COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS COMPOSITION DES CHAMPIONNATS 2019 - 2020

### DEMANDE DE REPECHAGE

*(Dossier accompagné d'une lettre de motivation et d'un récapitulatif des effectifs dans les domaines de l'Arbitrage, de la Technique et de la Sportive à retourner au secrétariat C.O.C. AVANT LE 1<sup>er</sup> JUIN 2019)*

Au terme de la saison 2018-2019, le club :

Souhaite que son équipe Masculine, Féminine \*

Qui a évolué dans le championnat  Poule

Classement au terme de la compétition :  Nombre d'équipes dans la poule :

Fasse l'objet d'une prise en compte lors des opérations de composition des championnats 2019/2020.

Fait à ....., le .....  
Le (la) Président(e)

(\* rayer la mention inutile)

Réservé à la Commission

Notification du traitement de la demande

- Rejetée, n'entre pas dans le cadre des critères définis.
- Conforme, mais n'a pu être satisfaite faute de place disponible.
- Conforme, a pu être prise en compte. Championnat : poule :

A Vernouillet, le

Le Président de la Commission,

### 3 COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION CTA DU 11/05/19

Présents : Mathieu DELHAYE, Marie-France DURAND, Joël VILLAIN, Laurent CARNEAU, Fabrice CHOFFY, Fabrice BELORGEY, Jérémy PERRIN, Jean-Yves DANCHAUD, Olivier MAS, Frédéric PIERRON  
Excusés : Sylvie PIZZIO, René RENAUD, Bruno DAUMAIN, Jean-Louis MONTEIRO  
Invité : Jean-Claude TUBEUF

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie le samedi 11 mai de 9h30 à 16h à Fleury les Aubrais dans les locaux de la Ligue du Centre-Val de Loire de Handball.

L'ordre du jour était :

1. Bilan de la saison sur les formations liées à l'arbitrage
2. Bilan des suivis
3. Bilan sur les désignations
4. Promotion des JA et JAJ
5. Présentation de la future organisation en mode CTA
6. Préparation de la journée de formation, d'information et de qualification des JA

Tous ces points ont été traités.

Mathieu DELHAYE souhaite la bienvenue aux membres de la commission présents

#### Rappel de l'état des lieux de début de saison & rappel des propositions pour le futur :

Mathieu DELHAYE fait un point d'étape du projet de restructuration de l'arbitrage à la suite des propositions faites au bureau directeur de la ligue en mai 2018. Le constat de départ était :

Problématiques => Pb de désignations, de disponibilités, de qualité de l'arbitrage, de formation, de suivis, ...

Propositions : cohérence des désignations, qualité des arbitres, filière JAJ, suivis, fonctionnement CTA

#### Bilan des formations faites cette saison 2018/2019 :

Mathieu DELHAYE présente aux membres de la commission les différentes formations liées à l'arbitrage qui ont été faites cette année avec le service formation de la ligue Centre Val de Loire.

1. Ecoles d'Arbitrage
2. Accompagnateurs Juges Arbitres Territoriaux
3. Accompagnateurs Juges Arbitres Nationaux (formation CCA)
4. Formation Juges Arbitres Territoriaux 3
5. Formation Juges Arbitres Territoriaux 2
6. Formation Juges Arbitres Jeunes Territoriaux 1 et 2
7. Formation Juges Délégués Techniques (formation CCA)
8. Formation Officiels Table de Marque Territoriaux
9. Formation Officiels Table de Marque Neutres (formation DNA)

Un rappel est fait sur les obligations CMCD des clubs nationaux pour cette saison : 1 animateur Ecole + 1 accompagnateur de JAJ (il faudra 2 accompagnateurs de JAJ par école d'arbitrage à partir de la saison 2019/2020).

#### FORMATION ECOLE D'ARBITRAGE

La formation dans son ensemble se déroule bien, les clubs nationaux ont fait ce qu'il fallait pour se mettre en ligne avec la réforme de l'arbitrage votée en 2016 afin de ne pas se voir pénaliser par la nouvelle CMCD validée cette saison. La commission se réjouit également de voir que des clubs de niveaux inférieurs (PNM, PNF, etc...) se sont inscrits dans cette démarche de création d'école d'arbitrage.

#### FORMATION ACCOMPAGNATEUR JA T3

Un tour de table auprès des responsables de CDA sur l'état des lieux des suivis réalisés par les accompagnateurs JA T3 qui ont suivi la formation au mois de Janvier (Dans le comité 28, il y a tutorat systématique des accompagnateurs, par Marie-France DURAND).

Il est acté la nomination de tuteurs des nouveaux accompagnateurs de JA T3 par secteur (en charge de la validation des suivis et en charge de l'accompagnement éventuel de la rédaction) de la saison prochaine pour chaque CDA :

CDA 28 : MF Durand      CDA 18/36 : L Carneau      CDA 41 : (à définir)  
CDA 37 : JC Tubeuf      CDA 45 : J Villain

L'indemnité d'accompagnement terrain de ces tuteurs sera prise sur le budget de la CTA\*. Les indemnités des accompagnateurs JA T3 seront prises aussi en charge également par la CTA\*. \*sous réserve du passage de la commission d'arbitrage en commission territoriale d'arbitrage).

#### FORMATION ACCOMPAGNATEUR JA NATIONAUX :

La commission a pu cette année inscrire en formation Accompagnateur JA Nationaux une personne dans la continuité de la formation Accompagnateur JA T1N. Nous sommes dans l'attente de la validation par la CCA de l'obtention du grade d'Accompagnateur JA National.

#### FORMATION JA T3 :

3 JA T3 validés dans le comité 18 – Pas d'infos dans le comité 36 – Dans le comité 28, validation sera faite lors de la journée de pratique en septembre 2019 – Dans le comité 45, 18 JA T3 ont été formés et suivis au moins 1 fois – Dans le comité 37, 10 candidats au grade JA T3 => certains n'ont pas été validés car compétences limitées, les autres ont été validés JA T3 – Dans le comité 41, 23 candidats inscrits au départ, pas d'infos sur le nombre final de participants et de reçus.

#### FORMATION JA T2 :

8 personnes en formation T2/T1 cette année. Une personne non présente sur l'ensemble des modules donc non soumis à la validation du grade T2. Sur les 7 autres JA T3 en formation sur les 4 dates, 3 JA n'ont pu être suivis (JA solo) mais le seront dès la rentrée sportive 2019-2020 pour validation ou pas au grade T2. Les 4 autres JA T3 accèdent au grade T2. Les 7 arbitres seront convoqués à la journée de formation, d'information et de qualification du 22 Juin.

#### FORMATION OFFICIEL TABLE DE MARQUE :

62 personnes ont été formées cette année (pour les niveaux Elite-Pré Elite, National, Territorial).

## Bilan des suivis 2018-2019

64 suivis réalisés à ce jour (le nombre de suivis devrait se finir aux alentours des 70 sur cette saison). 43 paires d'arbitres classées T1/T2 ou T3 en formation T2 ont été suivies. 17 accompagnements sur les JAJ T1 ont été réalisés.

## Bilan des désignations 2018-2019

Une année plutôt positive avec un respect mutuel avec les arbitres. Cette saison, 486 en désignation CTA

- 80 en délégation CCA => N2F / N3M / -18M CDF / - 18F CDF
- 98 en désignation interrégionale => N3F
- 264 sur les niveaux PNM et EXCELLENCE R
- 44 désignations sur les compétitions de coupe de France M et F
- Seules deux désignations n'ont pas été honorées par le binôme désigné

## Promotion des JA T3 => T2 / T2 => T1 / JAJ T1 => JA T2-T1

À la suite du conseil de promotion réalisé le jeudi 9 mai par les Accompagnateurs JA T2-T1, Mathieu DELHAYE présente aux membres de la commission le nouveau « classement » des arbitres T1-T2 et JAJ T1 pour la saison 2019-2020. Quatre accessions du grade T2 vers le T1, cinq accessions du grade T3 vers le T2. Il est décidé que les JAJ T1 de cette saison resteront JAJ T1. Il nous sera possible de promouvoir ces JAJ T1 vers le grade T2 ou T1 au cours de la saison prochaine mais nous nous appuyerons sur eux la saison prochaine sur les rencontres de N3F, de N2F en délégation et pour les meilleurs profils, R2M et PNM.

## Présentation de la future organisation en mode Commission Territoriale d'Arbitrage

- Réfléchir à une organisation stratégique de la CTA
  - Définir les missions des pôles et des acteurs dans les bassins
  - Rédiger une partie du règlement intérieur à partir des choix définis en amont
- Projet de 4 bassins de pratique (au lieu de 6 actuellement) sur le plan territorial. Un comité de pilotage constitué de 6 personnes, de 5 personnes dédiées à la formation (toutes formations liées à l'arbitrage sauf JAJ), 5 personnes dédiées à la formation du JAJ, 4 référents des bassins de pratique. Le comité de pilotage est constitué. Une fiche de poste et de missions a été réalisée pour le référent des bassins de pratique. Cette fiche de poste sera envoyée aux responsables de CDA pour positionnement. Le règlement intérieur et mode de fonctionnement de la future CTA sont prêts.

## Présentation des demandes budgétaires pour la saison 2019-2020 lors de la réunion des finances de la ligue du 30 avril 2019

Une demande d'augmentation du budget de la commission de 50% a été faite au bureau directeur de la ligue en vue du passage de la commission en commission territoriale d'arbitrage et qui par conséquent engagera des dépenses supplémentaires. La commission est dans l'attente de la validation de ce budget par le bureau directeur.

## Présentation des vœux arbitrage soumis à l'Assemblée Générale Ligue

Mathieu DELHAYE fait lecture des vœux remontés à la commission pour avis. Sur les 5 vœux proposés, la commission a donné un avis favorable sur deux des cinq vœux.

## Lecture du rapport d'activité de la CTA en vue de l'AG de la ligue

Mathieu DELHAYE fait la lecture du rapport d'activité de la commission qui sera présenté lors de l'AG Ligue du 25 mai 2019.

## Préparation de la journée de formation, d'information et de qualification des JA T2-T1 et JAJ T1 et T2 à potentiel

Cette journée se déroulera le samedi 22 juin de 9h30 à 15h (Projet sur lieu Olympie de Gougues à Orléans). Le déroulement de cette journée sera adressé aux arbitres dans les prochains jours. Le principe de cette journée devrait être le même que celui fait à Bourges en septembre 2018.

L'ordre du jour épuisé, la réunion est clôturée à 16h00.

## 4 INFOS F.F.H.B.

### ✚ FORMULAIRES CONVENTION 2019-2020

Veuillez trouver ci-dessous le lien concernant les formulaires de conventions téléchargeables sur le site fédéral.

Aussi, les rappels et informations essentielles s'agissant des conventions sont diffusés dans le Handinfos.

<http://www.ff-handball.org/ffhb/les-commissions/statuts-et-reglementation/documents.html>

### ✚ FINALES COUPES DE FRANCE 2019

**SAMEDI 25 MAI 2019 - ACCORHOTELS ARENA - PARIS**

- Finales Départementales : 10h30 féminine : LATTES HB (34) - ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (67)  
12h30 masculine : HBC BELIN-BELIET (33) - AS DE MEUDON HB (92)
- Finales Régionales : 14h30 féminine : ST JULIEN DENICE GLEIZE HB (69)- ENTENTE CPB RENNES - CHANTEPIE (35)  
16h30 masculine : STADE OLYMPIQUE CALAIS HB (62)- **US ORLEANAISE HB (45)**
- Finales Nationales : 18h45 féminine : BREST BRETAGNE HB - METZ HB  
21h00 masculine : CHAMBERY Savoie Mont-Blanc HB - DUNKERQUE HB Grand Littoral

### ✚ SECONDE PHASE CHAMPIONNAT LFH « PLAYOFFS »/ «PLAYDOWNS » 2018/2019

WE du 11/12 Mai 2019 - Résultats

- Places 5 / 6 - Match Aller: CHAMBRAY TOURAINE HB - ES BESANCON FEMININ : 22 - 33

- Place 7 / 8 - Match Aller TOULON ST CYR VAR HB - FLEURY LOIRET HB : 31 - 36

WE du 18/19 Mai 2019

- Places 5 / 6 - Match Retour ES BESANCON FEMININ CHAMBRAY TOURAINE HB

- Place 7 / 8 - Match Retour FLEURY LOIRET HB - TOULON ST CYR VAR HB

**🏆 CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS FEMININS ET MASCULINS**

Tour final du Championnat de France "ELITE" moins de 18 ans féminins  
Huitièmes et quarts de finale – SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI 19

Site 1 – Organisateur HB CAM 63 (Clermont)  
Samedi Entente Perigord Sud Ouest HB (Bergerac) – FELINE HB ACADEMIE (Fleury Loiret)  
Dimanche Vainqueur match 1 – vainqueur match 2

HORAIRES- Samedi 25 mai 2018 (huitièmes de finale) : 1er match entre 15 h et 16 h / 2<sup>ème</sup> match entre 17 h et 18 h.  
Dimanche 26 mai 2018 (quarts de finale) : 14 h ou 14 h 30.



Tour final du Championnat de France "EXCELLENCE" moins de 18 ans féminins  
Huitièmes et quarts de finale – SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI 19

Site 1 – Organisateur US JOUE LES TOURS  
Samedi HBC Marmandais – ENTENTE JOUE/BLERE  
Dimanche Vainqueur match 1 – vainqueur match 2

HORAIRES- Samedi 25 mai 2018 (huitièmes de finale) : 1er match entre 15 h et 16 h / 2<sup>ème</sup> match entre 17 h et 18 h.  
Dimanche 26 mai 2018 (quarts de finale) : 14 h ou 14 h 30.



Tour final du Championnat de France "EXCELLENCE" moins de 18 ans Masculins  
Huitièmes et quarts de finale – SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 MAI 19

Site 2 – Organisateur CONVENTION COTENTIN (Cherbourg)  
Samedi E Seine Eure Iton HB (Vernon St Marcel) – MAINVILLIERS-CHARTRE HB  
Dimanche Vainqueur match 1 – vainqueur match 2

HORAIRES- Samedi 18 mai 2018 (huitièmes de finale) : 1er match entre 15 h et 16 h / 2<sup>ème</sup> match entre 17 h et 18 h.  
Dimanche 19 mai 2018 (quarts de finale) : 14 h ou 14 h 30.



Tour final du Championnat de France "HONNEUR" moins de 18 ans Masculins  
Huitièmes et quarts de finale – SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 MAI 19

Site 1 – Organisateur PAYS DE LA SARTHE HB (Le Mans Sarthe 72)  
Samedi Lormont HB Hauts de Garonne – SARAN/ORLEANS HB  
Dimanche Vainqueur match 1 – vainqueur match 2

HORAIRES- Samedi 18 mai 2018 (huitièmes de finale) : 1er match entre 15 h et 16 h / 2<sup>ème</sup> match entre 17 h et 18 h.  
Dimanche 19 mai 2018 (quarts de finale) : 14 h ou 14 h 30.



LIGUE CENTRE  
VAL DE LOIRE  
FFHANDBALL